

# ASSOCIATION UNIVERSITAIRE D'ETUDES DROMOISES

BULLETIN N° 2, 1973

TRIMESTRIEL

AVRIL - MAI - JUIN

## SOMMAIRE

= Valence à la veille de la Révolution	page 1 à 4.
= Anciennes mesures	page 5 à 12.
= Présentation géographique du Tricastin	page 13 à 18.
= Histoire du Tricastin (et itinéraire de la sortie du 13 mai)	page 19 à 24.
= Recherches tricastines	pages 25 et 26.
= A propos de Louis Mandrin	pages 26 et 27.

CORRESPONDANCE :

Mlle A. BERNARD, professeur d'école normale, 6 rue Charles Péguy, VALENCE.  
M. JOUVE, professeur agrégé, Chemin des Iles, VALENCE.  
M. PEYRARD, directeur d'école honoraire, LORIOL.

COTISATIONS :

DIX Francs . A verser à : A. U. E. D. VALENCE . CCP. LYON. 5744-20

Quatre numéros par an .



# SORTIE ANNUELLE

RESERVEZ CETTE DATE :

13 MAI 1973

## "EN TRICASTIN"

PROGRAMME DETAILLE ET ITINERAIRE

PAGES 23 ET 24 .

AVEZ-VOUS VERSE VOTRE COTISATION

1972-73 ?

10 Francs

A.U.E.D. VALENCE

CCP. LYON. 5744-20

MERCI.







UN "PETIT MONDE D'AUTREFOIS", UNE SOCIÉTÉ HIERARCHISÉE.

Bien que certains changements s'amorcent dans sa structure, la société reste divisée en couches, qui sans être nettement délimitées et parfaitement perméables l'une à l'autre, restent stratifiées par les privilèges de naissance et les inégalités de fortune; entre elles, les passages et les mésalliances, dans une petite ville où tout le monde se connaît et s'observe, sont relativement rares.

La "bonne société", selon l'expression de l'époque, comprend une cinquantaine de familles nobles. Elle tient toujours la première place dans la hiérarchie sociale, et, avec des fortunes divers, jouit de "la douceur de vivre". Quinze maisons roulent carrosse; l'hiver, on habite l'hôtel, dans la ville; l'été, selon l'usage, on va "à sa campagne", un château ou un manoir des environs.

Cette aristocratie méprise les quelques "capitalistes", manufacturiers et gros négociants, dont la fortune pourtant s'est accrue depuis le milieu du siècle, et que tient aussi à l'écart la bourgeoisie de robe, très influente à Valence, où elle compose "les Corps", c'est à dire le Présidial, l'Université, le Conseil de Ville. Le Présidial et l'Université sont en déclin, et menacés par la suprématie de Grenoble; les causes et les épices diminuent, les étudiants aussi; les charges ne trouvent plus preneurs. Les rôles d'impôts révèlent l'existence de 150 familles de conseillers, procureurs, avocats, notaires, professeurs et agrégés à l'Université, médecins, chirurgiens, apothicaires. Ces notables dominent la municipalité, dont l'élection n'a rien de démocratique, exercent une influence sur les nombreux titulaires d'offices subalternes. Comme "la bonne société", la bourgeoisie "des corps" est divisée par des conflits d'intérêts, des luttes de clans, des questions de préséances, et elle ne retrouve quelque solidarité que dans son opposition acariâtre à la noblesse, au seigneur-évêque, au Parlement de Grenoble, aux agents de la fiscalité royale. Dans cette opposition, "la robe" s'efforce d'entraîner "le peuple", c'est à dire la petite bourgeoisie et les couches populaires, mais sans pour autant cesser de marquer les distances.

Le peuple ? Le petit marchand et bourgeois de Valence, Michel Forest, dont les curieuses annales reflètent la vie et les préoccupations de ce milieu, distingue "les habitants honnêtes", et "le petit peuple", d'où l'on passe insensiblement à "la canaille". Les premiers sont ceux qui possèdent quelque bien et travaillent à leur compte, marchands, maîtres artisans et boutiquiers, laboureurs et vigneron. Ce sont des gens besogneux et âpres au gain, dont la vie est souvent difficile, l'instruction généralement très élémentaire. Si l'installation d'un régiment d'artillerie, en 1784, a donné quelque impulsion au commerce, il en est vite résulté pour la ville des charges considérables, et elles pèsent principalement sur cette petite bourgeoisie laborieuse, dont les horizons ne dépassent guère les limites de la ville, et les intérêts immédiats.

Quant aux couches les plus pauvres, l'on y descend, sans trouver de frontière; des petits revendeurs, des compagnons et journaliers aux mendiants "tant citoyens qu'étrangers", dont en 1787 la ville "située sur la grande route de la Provence et du Bas-Languedoc à Paris est inondée". Pour tous, le souci quotidien est celui du pain; dont la pénurie et la cherté ont provoqué les colères, au marché de la place Pierre, en 1750, sur le quai Saint Antoine, au Bourg, en mai 1771.

POURTANT, LES CHOSES, LES HOMMES, LES IDÉES ENTRENT EN MOUVEMENT.

Des industries nouvelles s'établissent à Valence. Nicolas Treillard introduit dans notre ville la fabrication des bas et bonnets, qui étaient jusqu'alors importés de Suisse et d'Allemagne; il exporte en Espagne, à Toulon et Marseille, à Nice et à Gênes. En 1787, Valence occupe à cette industrie 280 ouvrières, et la valeur globale de la production dépasse 100.000 livres.



L'industrie nouvelle des cotonnades et des toiles peintes, qui s'établit au Bourg, présente beaucoup plus d'importance; elle annonce déjà des temps nouveaux, ceux de la grande industrie capitaliste. La fabrique Dupont et Cie, subventionnée par l'Etat, reçoit le titre de manufacture royale de Valence. Elle emploie en 1787 1132 personnes : de nombreuses fileuses de coton disséminées dans huit villages de la plaine, jusqu'à Upie, mais aussi 363 ouvriers et ouvrières rassemblés dans les ateliers du Bourg, qui disposent de coûteuses "mécaniques à filer", concentrent le tissage et utilisent pour l'impression un outillage moderne et compliqué.

Les conséquences sociales et politiques de ces innovations ne pouvaient manquer de se manifester par la suite. La concentration d'une population ouvrière relativement nombreuse influencera, dès 1789, le cours des événements. L'expansion économique, même si elle était facilitée par des subventions de l'Etat, restait freinée par les entraves du système absolutiste : les douanes (la foraine de Valence), la fiscalité, les règlements tracassiers. Au nom du libéralisme et du progrès, Treillard et Dupont s'élèvent contre ces entraves, contre le despotisme; or Dupont est élu maire du Bourg; Treillard, en dépit de l'hostilité que lui témoigne la bourgeoisie traditionnelle valentinoise, entre en 1789 à la nouvelle municipalité, et il y milite pour "un nouvel ordre de choses".

-o-o-

L'établissement à Valence, en 1784, d'un régiment et d'une école d'artillerie ont des conséquences encore plus immédiates et spectaculaires. Qu'on imagine, dans cette petite ville, l'arrivée d'un millier d'artilleurs, de cent officiers, jeunes pour la plupart, et tous nobles, à l'exception de quelques "lieutenants de fortune". Cette présence turbulente envahit les rues de la ville, ranime les commerces. La vie, jusqu'alors assez morne et monotone de la "bonne société" s'en trouve bouleversée : réceptions, bal de la Sainte Barbe, filles à marier....

-o-o-o-

Ces changements apportent avec eux des souffles nouveaux, dans l'aristocratie, la bourgeoisie aisée; la mode porte vers les idées nouvelles, les sciences et le progrès; les dames ne sont pas les dernières à céder à cet engouement. En 1785, écrit Madame Danty, "on ne parle à Valence que du magnétisme; les ballons ont eu leur tour; mais leur règne est presque fini". Le capitaine Tardy de Montravel, l'un des fondateurs de la Société Académique de Valence, éblouit la bonne société par ses expériences sur "le somnan bulisme magnétique" et par les cures qu'il pratique. Trois des collaborateurs de l'Encyclopédie ont alors séjourné à Valence : d'Aumont professeur à l'Université, son disciple Nemuret, et Dupuy de Bordes, professeur de Mathématiques à l'école d'artillerie. Un quatrième encyclopédiste, De Montjovier, retiré à Marsanne en 1781, y fait élever dans son jardin un autel à Voltaire, avec cette inscription : "Ce sont là les Dieux qu'il faut adorer".

La fondation de la "Société Académique et Patriotique de Valence", en 1784, coïncide avec l'établissement de l'école d'artillerie; elle réunit un groupe de "beaux esprits", dont les travaux et les mémoires contribuent à la diffusion des sciences, du rationalisme, des idées de progrès.

Un cabinet de lecture, deux cercles rassemblent un public moins aristocratique; peut-être déjà s'y organise-t-on pour l'action, en particulier dans le "cercle littéraire" de la place des Clercs qui regroupe à la veille de la Révolution des membres de la bourgeoisie dont on retrouve un peu plus tard les noms parmi ceux des fondateurs de la Société des Amis de la Constitution. La Loge maçonnique de "la Sagesse", sur un vague idéal de tolérance religieuse et d'égalité civile, rassemble des initiés appartenant à divers milieux aisés : nobles, chanoines, officiers, négociants,



hommes de loi.

Personne, dans ces sociétés, ne paraît songer à faire une révolution, à renverser la monarchie; mais le brassage des hommes et des idées contribue ici comme ailleurs à affaiblir les fondements de la société d'Ancien Régime, et à briser ses cadres.

De ces courants d'idées, il passe peu de choses dans la petite bourgeoisie, et dans le menu peuple illettré; on y peine tout le jour pour gagner son pain. Au cours de l'hiver 1788-1789, l'aggravation de conditions de vie déjà intolérable met les couches populaires en mouvement; leur intervention décida du cours des événements.

Roger PIERRE.

X X X X

Nous avons le plaisir de signaler dans le n°4 de la Revue régionale "Cahiers d'histoire" l'article de Mr. Pierre : "Aux origines du mouvement ouvrier dans la Drôme : Les ouvriers chapeliers du Bourg de Péage et de Romans = 1850 -1890" - et dans le même numéro "Vienne antique" de A. Pelletier, particulièrement compétent.

Cette revue interuniversitaire (Lyon, Grenoble, Chambéry, St.Etienne, Clermont) traite de questions d'histoire régionale très diverses, et offre des compte rendus qui peuvent intéresser tous les amateurs d'histoire et non seulement les étudiants. Abonnement annuel : 35 F - 4 numéros.  
C.C.P. "Comité historique" Lyon 1004-80.

-----  
Une revue régionale d'ethnologie : "Le Monde alpin et rhodanien" - Renseignements chez l'éditeur Chantemerle, avenue Frédéric Mistral 26110 NYONS.

LES MESURES SOUS L'ANCIEN REGIME - (suite) -

ERRATA relatifs au N° 3-4 nouvelle série  
Généralités - Mesures de volume et mesures de surface

Page 15 : ligne 25 , lire: 1/44 des vendanges  
19 : 7 , le Kg livre nouvelle  
19 : 14 , 1/2, 1/4, 1/8 de boisseau  
21 : (fin), la coudée environ 50 cm

MESURES AGRAIRES  
(dites d'arpentage)

Nous rappelons ce qui a été dit dans les "Généralités", les mesures varient selon la nature des terrains ou des cultures, pour la même localité (1).

LA SETEREE : son usage était à ce point généralisé qu'il subsiste encore aujourd'hui, du moins dans le langage familier.

Condorcet, Le Buis, Montauban,	:	:	provenant de
Montbrun	:	0,68332 ha	: 1500 toise carrée
	:		: de Paris
Saillans	:	0,569439 ha	:
Montmirail	:	0,46544 ha	: 1225 t2 delph.
	:	0,434891	: 1050 t2 delph.
Bourg-les-Valence, Châteauneuf d'Isère	:	0,414182 ha	: 1000 t2 delph.
Châteauneuf de Mazenc	:	0,379636 ha	: 1000 t2 de Paris
Hauterives, Châteauneuf de Galaure:	:	:	:
Hostun, Loriol, Mollans, Montélier:	:	:	:
Moras, Peyrins, Romans, Rochefort-:	:	:	:
Samsen, Charpey, Chatuzanges,	:	:	:
St.Paul-les-Romans, St Jean en	:	:	:
Royans, Taulignan, Bourg de Péage	:	0,376529 ha	: 900 t2 delph.
Bourg-les-Valence, Chabeuil, Hos-	:	:	:
tun, Montélier, Romans, Saillans,	:	:	:
St.Paul les Romans, St Rambert	:	:	:
d'Albon, La Chapelle en V.(2),	:	:	:
Tain, Bourg de Péage, Châtillon	:	:	:
St.Jean, La Roche de Glun, Charpey:	:	0,341666 ha	: 900 t2 de Paris
Chabeuil, Pontaix, Valdrôme,	:	0,303708 ha	: 800 t2 de Paris
Bourdeaux	:	0,273332 ha	: 720 t2 de Paris
Chabeuil, Pontaix, St Julien en	:	0,265745 ha	: 700 t2 de Paris
Quint	:	:	:
Bourg les Valence, Etoile, Livron	:	0,256271 ha	: 750 t2 évêscop.
Valence	:	:	:
Allex, Acuste, Bourdeaux, Chabeuil,	:	0,227777 ha	:
Clérieux, Chabrillan, Châteauneuf	:	:	:
de Mazenc, Crest, Luc, Pontaix	:	:	:
Montoisson, Roche-sur-Grâne, Roynac:	:	:	:
Saillans, St Nazaire le Désert, Le:	:	:	:
Poet Celard, Félines, Besaudun,	:	:	:
Mornans, Truinas, Autichamp,	:	:	:
Montélimar, St.Paul-Trois-Châteaux:	:	0,175894 ha	: 600 t2 de Paris

(1) on mesurait les terrains avec un compas de bois armé d'une pointe de fer à chaque bout d'une toise d'ouverture. Archives Dépar. L.257

(2) sétier 2 émises - 1'émise 2 quarteaux - quarteau 2 quartes -  
quarte 2 coups.



En général la SETEREE se divise en deux EMINEES  
 1'EMINEE en deux QUARTELEES  
 la QUARTELEE en six CIVAYERS  
 ce qui donne 24 civayers à la sétérée. Mais il y a des sétérées de  
 20 civayers à Châteauneuf de Mazenc, -de 16 civayers à Bourdeaux ou  
 à St. Paul Trois Châteaux.

LA CANNE CARREE (régions méridionales)

Unité fictive représentée par un carré d'une canne de côté

Dieulefit, Donzère, Grignan	:	4,0100	m2
St. Paul Trois Châteaux	:		
Taulignan, La Motte Chalancon	:	3,9402	m2
Bourdeaux, Mollans	:	3,92119	m2
Pierrelatte	:	3,90320	m2
Rémuzat, Vinsobres	:	3,79626	m2
Châteauneuf de Mazenc, Sauzet	:		
Montélimar, Marsanne	:	3,50064	m2

LA SALMEE (régions méridionales)

Donzère	:	1,0032 ha	:	2500 cannes carrées	:	8 émin.	:	10 civ.
Pierrelatte	:	0,9852 ha	:	2500 c2	:	8	:	16
Vinsobres	:	0,9852 ha	:	2500 t2 de Paris	:		:	
Le Buis,	:		:		:		:	
Châteauneuf de:	:		:		:		:	
Mazenc	:	0,6838 ha	:	1800 t2 de Paris	:	8	:	8
Mollans, Ste	:		:		:		:	
Jâlle, Taulignan	:	0,6698 ha	:	1600 t2 delph.	:	10	:	16
Nyons	:	0,6078 ha	:	1600 t2 de Paris	:	8	:	24 cosses
Châteauneuf de:	:		:		:		:	
Mazenc	:	0,5698 ha	:	1500 t2	:		:	
Rochefort en	:		:		:		:	
Valdaine	:	0,3788 ha	:	1000 t2	:		:	

certaines communautés, non précisées, ont des salmées de 5 à 600 toises carrées.

AUTRES MESURES

La PERCHE, mesure fictive, jamais employée en longueur, donne une unité agraire : la PERCHE CARREE.

Perche de Paris	:	18 pieds	
<u>PERCHE CARREE de PARIS</u>	:	324 pieds carrés	: 34,1901 m2
Perche commune	:	20 pieds	
<u>PERCHE CARREE COMMUNE</u>	:	400 pieds carrés	: 42,21 m2
Perche des Eaux et Forêts	:	22 pieds	
<u>PERCHE CARREE des E &amp; F</u>	:	484 pieds carrés	: 51,072 m2

L'ARPENT

de 100 perches carrées de 18 pieds	:	0,341901 ha
de 100 " " 20 "	:	0,4221 ha
de 100 " " 22 "	:	0,51072 ha

Les "mesures de montagne" étaient quelquefois utilisées dans les localités voisines des Alpes. La charge (pour les terres) de 1050 t2 comme à Gap, -de 1800 t2 comme à Embrun.

Le faucheur pour les près: 875 t2 - le journal : 300 t2

Une mesure, encore usitée comme unité d'appréciation dans la région de Montélimar, était le CHERRIER ou BOURRAS. Il valait 20 pans.

Le pan valait environ 0,25 m. S'il s'agit du pan-carré (0,0625 m2) le cherrier serait de 1,250 m2.

S'il s'agit de la longueur du côté (0,25 x 20) - la surface exprimée serait alors 25 m2.



## MESURES DE VOLUME

(dites de Solidité)

SOLIDITE PROPUREMENT DITE : en toises de Paris.

La <u>TOISE-CUBE</u> vaut :	216 pieds-cubes	:	7,4038903	m <sup>3</sup>
le <u>PIED-CUBE</u>	: 1728 pouces-cubes	:	33,4277	dm <sup>3</sup>
Le <u>POUCE-CUBE</u>	: 1728 lignes-cubes	:	19,3443	cm <sup>3</sup>
la <u>LIGNE-CUBE</u>	:	:	11,194	mm <sup>3</sup>

On utilisait aussi :

la <u>TOISE-TOISE-PIED</u> :	(1t x 1t x 1pi)	:	1,233298	m <sup>3</sup>
la <u>TOISE-TOISE-POUCE</u> :	(1t x 1t x 1po)	:	0,102832	m <sup>3</sup>
la <u>TOISE-TOISE-LIGNE</u> :	(1t x 1t x 1l)	:	0,008569	m <sup>3</sup>
la <u>TOISE-TOISE-POINT</u> :	(1t x 1t x 1p)	:	0,000714	m <sup>3</sup>

MESURES DE BOIS DE CHAUFFAGE :

la <u>TOISE</u> de Châteauneuf	:	:	:	:
de Galaure - 4 pieds x 4 p. x 4p.	16 pieds-	:	4,386330	stères
	cubes	:	:	:
de St Romain d'Albon	:	:	4,318263	st
de Tain	:	:	3,701654	st
de Montmirail, de Peyrins	:	:	3,290248	st
	:	:	:	:
Le <u>PAN</u> de Romans	:	:	1,644624	st
	:	:	:	:
la <u>CORDE</u> , dans le Midi	:	:	3,8	st

Le bois de chauffage se vendait le plus souvent au poids. La charge de mulet était à Pontaix 250 livres poids. On vendait aussi au tas, nous n'avons pu en retrouver l'estimation.  
La Chapelle en Vercors par douzaines de billions (tronçons).

## MESURES MARINES DE VOLUMES

Elles expriment en principe la capacité intérieure d'un navire, mais on la traduisait fréquemment en poids.

<u>L'ANCIEN TONNEAU DE MER</u> :	en pesanteur	:	2000	livres
	en capacité	:	:	:
	42 pieds-cubes	:	:	:
	ou 72576 pouces-cubes	:	:	:
	soit	:	1,439646	m <sup>3</sup>
	:	:	:	:
<u>LE NOUVEAU TONNEAU</u>	créé par le règlement du 28	:	:	:
	messidor an XIII	:	:	:
	en pesanteur	:	1000	kg
	en capacité	:	1	m <sup>3</sup>
	:	:	:	:

Le tonnage des vaisseaux a été déterminé par la loi du 12 nivôse an II de la manière suivante :

"Ajouter la longueur du pont, prise de tête en tête, à celle de l'étrave à l'étambot; déduire la moitié; multiplier le reste par la plus haute largeur du navire au maître-bau; multiplier encore le produit par la plus grande hauteur, puis diviser par 94". (Encyclopédie Commerciale - J.F.G.PALAISEAU.-Nîmes 1828).

Les dimensions anciennes étaient calculées en pieds de roi.



Comme les mesures agraires elles étaient de valeur très variable. Elles prêtaient en outre à des habitudes ou des usages qui en altéraient l'exactitude, pratiques parfois consenties, le plus souvent considérées comme frauduleuses.

Elles servaient à la mesure des grains, des noix, des amandes, des pommes de terre, des légumes secs, - des liquides de consommation (huile, vin), - à celle de la chaux, du plâtre, du charbon de bois, du sel (1).

Plus souvent encore on exprimait les quantités de ces produits en poids.

#### MESURES POUR LES GRAINS, LES LEGUMES ET LES FRUITS (2)

Les grains s'évaluaient à mesure rase. On l'emplissait de telle sorte que la denrée ne fût ni tassée, ni débordante puis on passait sur la surface une règle (la rasière ou radcire) qui, portant sur les bords du récipient la nivelait en enlevant à l'excédent éventuel. On procédait de même pour les légumes secs.

Pour les châtaignes, les pommes de terre, les fruits communs, les amandes, les noix, les glands, les faines, les olives triturées (grignons) on entassait dans la mesure la quantité maxima, jusqu'à dépasser largement les bords : elle était dite comble.

LE SETIER : C'est la mesure commune. Elle est réelle : cylindre de bois cerclé de bois ou de métal.

Selon les régions, elle se divise en 16, 20 ou 24 civayers. Mais partout elle contient 2 émines ou 4 quartes. Le Dicois la divise en cartons, les communautés méridionales en cosses.

#### LE SETIER

Vassieux (24 civayers)	1,10696 - 1,108	hl
Hauterives, Moras, St.Romain d'Albon*	0,96822 - 0,969	hl
La Chapelle en Vercors, Châteauneuf de Galaure		
Hostun, Montmirail, Moras, Peyrins, Rochefort		
Samson, Romans, St Paul les Romans, St Romain		
d'Albon, St.Vallier, Tain, Bourg de Péage	0,840 - 0,841	hl
(24 civayers)		
Bourdeaux, Bourg les Valence, Chabeuil, Clérieux,		
Crupies, Etoile, Dieulefit, Montélier, Truinas,		
Les Tonils, Valence, Taulignan (16 civayers)	0,7306 - 0,731	hl
Allex, Acoste, Bourdeaux, Crest, Crupies,		
Chabrillan, Besaudun, Félines, Poet Celard,		
Mornans, Puy st Martin, Saillans, St Julien		
en Quint, St Nazaire le Désert, Les Tonils,		
Truinas (24 civayers)	0,67244 - 0,673	hl
Loriol (24 civayers)	0,61530 - 0,616	hl
Donzère	0,61497	
Châteauneuf de Mazenc, Lus la Croix Haute,		
Marsanne, Montélimar, St Nazaire le Désert,		
Sauzet (16 civayers)	0,59054 - 0,591	hl
La Motte Chalancon	0,55228 - 0,553	hl
Châtillon en Dicois, Condocet, Die, Luc en		
Dicois, St Julien en Quint, Valdrôme,		
St. Nazaire le Désert (32 cartons)	0,53356 - 0,534	hl
Nyons, Mirabel aux Baronnies (48 cosses)	0,51390 - 0,514	hl
Rémuzat (32 cosses)	0,50305 - 0,505	hl
Taulignan	0,47554 - 0,476	hl
Vinscbres (40 cosses)	0,46922 - 0,470	hl

(1) A la fin du XVIII<sup>e</sup> le charbon se vend au poids, la chaux au muid, ou à la ballaste, le plâtre à l'émine, le sel au quintal.

(2) Dimensions : diamètre double de la profondeur. Sétier : 29 pouces sur 14 pouces 6 lignes. Emine : 14 p. 6 l. sur 7 p. 3 l.  
 Quarte : 7 p. 3 l., sur 3 p. 7 $\frac{1}{2}$  l.



On emploie quelquefois LA CHARGE, avec des estimations très différentes 1574 : la charge d'avoine environ 104 livres.

XVIII° s : la charge de blé : 230 livres poids de pays, 230 poids de marc(3)

LE RAZ (ou ras) mesure spécifique pour l'avoine, les noix, les glands vaut les 9/20 du sétier, quelquefois 1/2 sétier.

LE CIVAYER : peut se calculer d'après le tableau qui précède. A Saillans il pèse environ 5 livres. (Rappelons que le terme désigne aussi une mesure agraire : 1 are environ à Valence).

LE BOISSEAU : rarement employé dans nos régions. Celui de Paris valait sensiblement 13 litres. A Lus la Croix Haute, au IV, environ 17 litres.

LA PUGNEREE : (puge dans le Nord du Département) 1/12 de raz, soit de 3 à 5 livres poids. (4) (5) ..

MESURES POUR LE SEL :

<u>LE MINOT</u> : de Romans	4,200146	décalitres
de Montélimar	2,580547	décalitres

La vente du sel était monopole royal. La consommation en était obligatoire et fixée pour chaque famille selon le nombre de ses membres. On ne pouvait en céder le surplus et si les stocks excédaient la quantité prévue, on risquait des poursuites pour fraude ou contrebande.

Les regrattiers chargés de la livraison avaient la réputation de tricher : "... outre les grilles qu'on met à la trémie pour que le sel coule lentement, on ne laisse emplir le minot que sur les bords et la vitesse avec laquelle on passe la radoire fait que le milieu du minot et l'autre extrémité sont vides, à peu près à 1/5. De sorte qu'un minot qui devait peser 125 livres ne pèse souvent que 1 quintal 4 ou 5 livres (6). On demande unanimement la vente du sel au poids, comme elle se pratique à Valence. Et aussi l'abaissement du prix (quatre fois le prix du pain en 1789) qui permettrait un meilleur élevage du mouton.

Il existait de plus la gabelle ou taxe sur le sel. En Dauphiné, pays de petite gabelle, elle était de 4 livres 8 sols par membre de la famille.

MESURES POUR LA CHAUX, LE PLATRE, LE CHARBON

Ce sont les plus difficiles à évaluer avec exactitude, en raison de différences considérables entre les mesures employées, voire dans la région d'origine. Cela s'explique peut-être parce que ces produits n'avaient pas de mesureur officiel et que l'appréciation était réservée à l'acheteur.

LA BENNE OU BANNASTE :

de Valence	7,79369	décalitres
de Montélimar	6,25117	dal
de Romans	4,535477	dal
de Saillans	4	dal

Les archives municipales ou particulières font souvent état du BANNASTON qui correspond à un poids de 10 livres pour une capacité d'environ 6,5 litres.

(3) Arch. municipales Saillans - CC 14  
(4) On a noté dans les colonnes précédentes :  
- des variations selon les sources officielles ou celles des ouvrages de vulgarisation.  
- l'utilisation dans une même communauté de valeurs différentes de la même mesure. Elles correspondent à des qualités différentes de la marchandise, ou à des habitudes prises entre négociants. (Archives particulières - Saillans).  
(5) Mémoires d'Eustache Piémond. (J. Brun-Durand) Valence 1885  
(6) Réponses au questionnaire de 1788. Communauté de Roche sur Grâne et de Puy St. Martin. Arch. Départ. C4/74 et C4 85.



LE MUID :

de Montélimar	2,6582242	hectolitres
de Romans	1,8280045	hl
de Valence	1,6578365	hl

Nous avons rencontré aussi :

Saillans le "muy" de 16 mesures de 60 livres	960 livres (7)
Bonlieu	400 livres

MESURES POUR LES LIQUIDES

En supprimant l'usage effectif des anciennes mesures on souhaitait conserver leurs noms pour les appliquer aux mesures nouvelles.

Le Kilolitre se serait appelé	muid
l'hectolitre	sétier
le décalitre	boisseau ou velte
le litre	pinte
le décilitre	verre

Ces appellations ne furent jamais utilisées : elles représentaient des unités trop connues et encore trop employées dans le langage habituel, pour ne pas prêter à confusion.

Pour LE VIN

Ici subsiste le même manque d'unification et si les rapports d'une mesure à ses multiples paraissent analogues à peu près partout :

LE MUID valant 6 charges  
 LA CHARGE 2 barrals

leur évaluation en poids varie beaucoup.

LA CHARGE : c'est une mesure de compte, "idéale" comme on disait alors. Elle s'exprime en livres-poids. (8)

Salles, Réauville, Chantemerle, Montségur	288	livres
Sauzet	264	"
Châteauneuf de Galaure, Sahune, Montréal	224	
Montélimar, Châteauneuf de Mazenc, Marsanne	216	
Curnier, Montaulieu	210	
Pontaix	208	
Colonzelle, Grignan	204	
La Chapelle en Vercors, Crest, Champs		
Curson, Montoux, Clérieux	200	
La Roche sur le Buis	180	
Le Buis les Baronnies	180	
Ste Jalle, Bellecombe, Rochebrune, Poët		
Sigillat, St Sauveur Gouvernet, Arpavon,		
Die	168	- 168,7
Crest	150	
Bourg de Péage	108	
Romans	100	

(7) Archives municipales Saillans. SP. 10 nivôse an VII.  
 Dès le XVIII° s. chaux, plâtre et charbon se pèsent plus souvent qu'ils ne se mesurent.  
 (8) On verra aux mesures de poids, les valeurs diverses de la livre.



LE BARRAL vaut une demi-charge

LE JET employé dans la Vallée de la Drôme, le Diois, le Nyonsais valait  $1/2$  barral soit  $1/4$  de charge.

Il se divisait en POTS et selon les lieux, en contenait 16, 13 ou 12.

La SOMMEE : représentait environ  $7/3$  de bannaste (93 litres à Saillans).

LA SYMAISE : est rarement utilisée dans nos régions (nous ne l'avons vu employer qu'une seule fois). Elle approche de 60 litres.

LE POT : La charge contenait, selon les lieux, 64, 55, 52, 50, 48 pots. Le pot représentait :

En poids :

à Grignan	6 livres	de vin
à Sauzet	5 livres	8 onces
à Chantemerle	5 livres	
à La Roche de Glun	4 livres	12 onces
à Marcurool, Etoile, Montélimar, Upie	4 livres	
à La Chapelle en Vercors, La Vache, Crest, Montéléger, Beaumont, Montmeyrand	3 livres	12 onces
Châteauneuf de Galaure	3 livres	8 onces
Bourg les Valence, Châteauneuf d'Isère, Clérieux, Chanos Curson, Montoux	3 livres	4 onces
à St Romain d'Albon	2 livres	8 onces

En volume :

à St Paul Trois Châteaux	2,5453	-	2,548	litres
Sauzet	2,0418	-	2,044	
Grignan	1,7953	-	1,797	
Etoile	1,6860	-	1,688	
Montélimar, Châteauneuf de Mazenc	1,6706	-	1,673	
Bourg les Valence, Chabeuil, Montéliér				
Valence, Clérieux	1,5262	-	1,528	
Allex, Acoste, Crest, Lus la Croix Haute, Plan de Baix, Puy St. Martin, Saillans, St. Julien en Quint, St Nazaire le désert	1,3735	-	1,374	
Bourg de Peage, Romans	1,3168			
Tain, Die	1,318			
Bourg de Péage, Romans, Hôstun, Moras, Tain	1,2662			
Châtillon en Diois	0,6760	-	0,677	
Die, Lus la Croix Haute, St Julien en Quint, St Nazaire le Désert, Valdrôme	0,6009	-	0,602	

LA PINTE valait un demi-pot.

LA CHOPINE une demi-pinte.

LA FEUILLETTE une demi-chopine (on dit aussi fillette)

Cependant certaines régions méridionales n'utilisaient pas la chopine. La feuillette devient la demi-pinte. (La feuillette d'huile est, elle, d'un demi-pot).

Romans et ses environs appellent PICOTE la mesure d'un demi-pot (soit 656 cl).

Nous avons trouvé mention sur des laissez-passer, de L'OUTRE estimée 55 litres. Elle semble avoir servi surtout dans le roulage(9) Au XVI<sup>e</sup> s. il est parlé du CANARD de vin de 5 pots (10)

(9) 1808 - Laissez-passer de régie. Achat sur vente aux enchères.

(10) Mémoires d'Eustache Piemond.



MESURES POUR L'HUILE :

L'EMINE : c'est une mesure de cuivre qui contient 24 livres-poids d'huile (11).

LA FEUILLETTE d'un emploi général, correspond en capacité à un demi-pot.

Ces mesures sont en fer blanc ou en étain pour le vin (interdiction de les fabriquer en cuivre), en étain pour le lait, en cuivre pour l'huile. Le Musée de Die présente des bouteilles de verre qui passent pour être la mesure de la pinte. La feuille de verre à col de cygne soufflée au moule et régoureusement calibrée a servi longtemps dans toutes nos régions méridionales.

Jusqu'à l'emploi des nouvelles mesures, les commerçants étaient autorisés à faire fabriquer les récipients utilisés quitte à les soumettre au contrôle. Cette fabrication fut ensuite réservée à des ateliers spécialisés.

Le souci des mathématiciens d'arriver à une exactitude absolue pousse la Direction départementale à rédiger des instructions sur les méthodes à suivre :

"... pour enlever les bulles d'air qui risquent de se former sur le fond des récipients, on y passera soigneusement une plume de volaille, -et sur la surface une plaque de verre bien plane portant sur les bords, de manière à faire disparaître le ménisque" (12).

Notons enfin que les récoltes se faisaient souvent "à l'estime" en balles de blé, en sétiers, -en tonneaux ou "pièces" pour le vin, -mais que la vente procédait d'appréciations plus rigoureuses. On a parfois le souci de préciser à quelle ville on fait référence, et même de rappeler la valeur de l'unité choisie par rapport à celle d'un autre lieu.

---

(11) Buis les Baronnies. an IV

(12) Archives départementales. L 257.

---

La fin de ces tableaux dus à Mr Peyrard paraîtra dans le prochain numéro. Les feuillets détachables des Bulletins 3-4-1972 (p.15 à 23); 2-1973 (p.5 à 12); et 3-1973 devraient constituer un ensemble ainsi ordonné : I Généralités II Mesures de longueur III Mesures de surface IV Mesures agraires ou d'arpentage V Mesures de volume VI Mesures de capacité VII Les monnaies VIII Mesures de poids IX Conclusion.





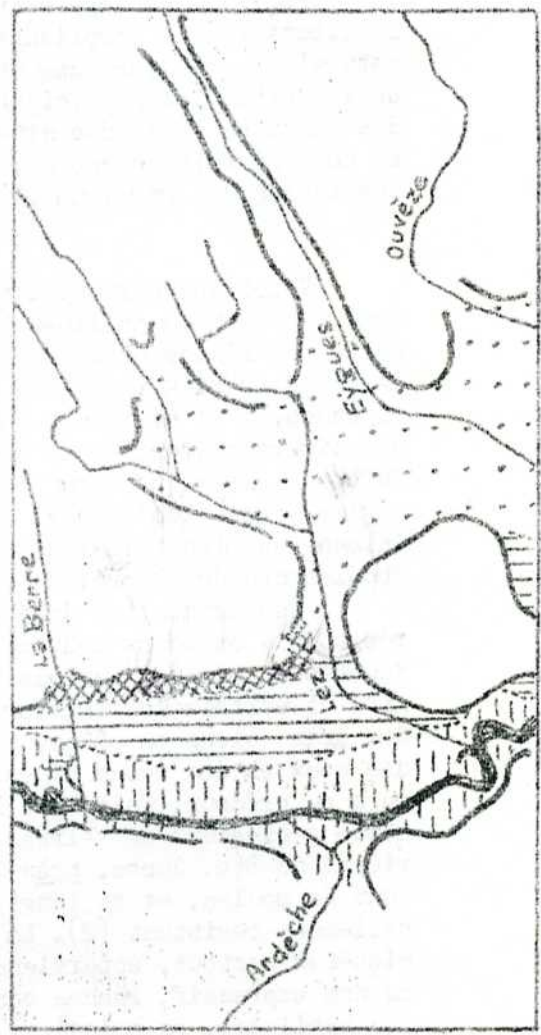
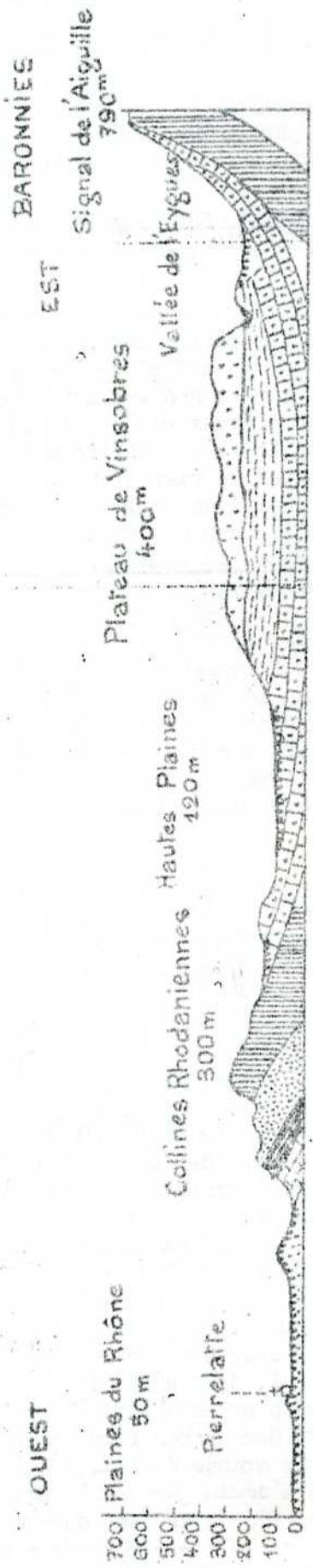






### III - De la Plaine de Pierrelatte aux Baronnies (coupe Ouest-Est)

- |  |                  |  |                                 |  |                       |
|--|------------------|--|---------------------------------|--|-----------------------|
|  | Urgonien         |  | Grès & calcaires du crétacé sup |  | Cailloutis tertiaires |
|  | Marnes aptiennes |  | Molasse miocène                 |  | Alluvions             |
|  | Sables verts     |  | Marnes pontiennes               |  |                       |



### IV - Carte des terrasses du Tricastin

- En trait fort les limites d'affleurement des terrains sédimentaires
- |  |                              |
|--|------------------------------|
|  | Terrasse de 30m              |
|  | Terrasse de 15m              |
|  | Paluds de la Plaine du Rhône |
|  | Terrasses des affluents      |



1)) Au pied du Plateau ardéchois, une basse plaine d'alluvions rhodaniennes, élargie entre les resserrments de Donzère et Mondragon.

2) Bordant cette plaine à l'est, un escarpement net, de plus de 100 mètres, -auquel s'accorche La Garde Adhémar (4) limite une région de collines de matériaux très variés, et dépassant parfois 300 m.

3) Une deuxième dépression allongée N.E-S.W - fragmentée et irrégulière, en partie suivie par le Lez, déblayée dans des terrains tertiaires de faible résistance, souvent couverte de cailloux récents.

4) Une zone de collines et petits plateaux de sables et conglomérats de la fin de l'ère tertiaire. Sur son bord : Valréas, Visan, Tulette.

X X X X

Nous ne ferons que traverser la plaine de l'ouest, entre Pierrelatte et le pied de l'éperon de la Garde Adhémar. Peut-être un bulletin ultérieur pourrait présenter son évolution économique et démographique jusqu'aux grands travaux récents de la C.N.R. et du Centre atomique qui ont fait connaître à des millions de Français et d'étrangers les noms de Bollène et de Pierrelatte.

Nous visiterons la zone des collines et du Lez - et des sites moins connus que St.Paul, La Garde, Suze ou Grignan = le Val des Nymphes, Clansayes, St.Restitut, Baume de Transit, Chamaret, avec le regret de laisser de côté d'autres villages aussi pittoresques et chargés d'histoire (voir liste à la fin).

Pour les collègues intéressés par la tectonique et la stratigraphie compliquées de ce Tricastin central, une collègue naturaliste publiera une étude dans le prochain bulletin. Le jour de la sortie les participants pourront voir en place et récolter des fossiles dans des sites choisis par Mme Thomas et Mr. Boissier. Et nous souhaitons que Mr. Meyroud nous aide à mieux connaître la végétation de garrigue et de pinède sur maquis.

X X X X

Voici les caractéristiques géographiques de ce Tricastin Central. "Chaos de collines (rarement plus de 300 M), plateaux minuscules aux flancs abruptes et ravinés" (P.George) vallées et vallons de formes variées, petites plaines caillouteuses ou autrefois marécageuses, : il saute aux yeux que ce relief très disséqué est le fait de diverses érosions et remblaiements locaux : celle de la Barre, du Lez et leurs nombreux petits affluents à pente irrégulière, au régime torrentiel aggravé par les averse; du ruissellement parfois intense sur les talus; de la désagrégation chimique qui facilite les éboulements de roches; du vent qui sculpte mille détails.

Ces agents ont joué aisément dans des terrains inégalement résistants et assez souvent friables (marnes et grès surtout), et déposés en strates parfois très minces. On est frappé par la diversité et parfois la bigarrure des couleurs franches ou dégradées : des gris bleus ou pâles, ou presque noirs, des jaunes, des ocres, des roux et des rosés vineux, des verts plus ou moins nets, des blancs purs ou crémeux. Tels sont les termes mêmes de la notice de la carte géologique de Valréas. Le magnifique calcaire blanc des carrières de Ste. Juste, près Saint Paul, dont on a tiré autrefois tant de meules, et si longtemps des pierres à bâtir, est exceptionnellement résistant (2). La plupart des autres formations tertiaires miocènes surtout, appartiennent à la grande famille des molasses, au nom expressif, roches complexes à dominantes sableuse, gréseuse ou argileuse, ou calcaire. Les séries du trétacé supérieur sont

- (1) A signaler le très beau panorama de St.Paul, et celui de Barri au dessus de St.Pierre de Senos, au nord de Bollène.
- (2) Le compact calcaire urgonien, gris clair, marmoréen, n'affleure qu'en de rares secteurs - non loin de Roussas et de la Garde Adhémar.



elles mêmes souvent sableuses ou argileuses. Mais de ces masses friables se détachent des bancs durs, formant gradins, bords d'éperons ou de buttes en corniches nettes, ou entablements étroits (tel le plateau terminal au N.W. de St. Restitut, qui porte la chapelle du St. Sépulcre). Sites élevés, où se sont perchés les habitats néolithiques, et les villages, églises et châteaux médiévaux.

Quant aux terrasses de la vallée du Lez où le remblaiement a envoyé largement les reliefs tertiaires, elles sont faites de cailloux préalpins et locaux mal roulés, souvent très perméables, ou cimentés par une argile rousse en un conglomérat très dur; terrasses naturellement sèches (la plaine de Ste Cécile les Vignes ressemble à une petite Crau). Les anciens réseaux hydrographiques sont parfois enfouis à 6 mètres de profondeur et peuvent être pompés pour l'irrigation. Subsistent pourtant quelques creux de "palus" transformés maintenant en bons terrains.

Dans l'ensemble ce Tricastin central craint la sécheresse et les ravinements. Les sols ne peuvent partout s'y former ou s'y reformer, et ils sont souvent minces. Les longues semaines sans pluie des étés chauds, comme les pluies violentes d'automne et de printemps sont néfastes aux sols et aux plantes. Les précipitations annuelles sont moindres qu'au-dessus de la plaine rhodanienne, qui bénéficie de pluies "préfrontales" d'ouest. L'atmosphère plus transparente, celle de la Provence intérieure, enchante le touriste, mais active l'évaporation. Et les hivers y peuvent être rudes; la bise, violente aux découverts, gêne l'olivier.

S'étendent largement, parfois sur plus de la moitié des surfaces, les formations végétales peu exigeantes : sur les ~~sols~~ sols siliceux de sables, grès et diverses molasses, des pinèdes peu touffues, à tapis de plantes piquantes, tel le chêne kermès; sur les calcaires, les garrigues, à plaques dénudées et d'apparence plus maigre : chênes verts, plantes odorantes diverses "toutes plantes épineuses coriaces, aux feuilles velues et recroquevillées" (P. George).

Le Tricastin n'a ni les champs plantureux des grands paluds du Comtat, ni les cultures fragiles de Provence. Difficile à mettre en valeur "il n'est riche qu'aux époques de civilisation avancée" (P. George) où des investissements importants permettent des pratiques rationnelles, adaptées à la conjoncture économique. ~~Les~~ Romains (ou les Grecs...) avaient introduit la vigne et l'olivier. Le Moyen Age a pauvrement vécu de polyculture vivrière à base de céréales et légumes, et d'élevage du porc, de la chèvre et du mouton. Cette médiocrité persiste pendant des siècles, malgré l'introduction du mûrier, et alors que la plaine de l'ouest, depuis la fin du 18e siècle surtout, se peuple et se transforme par drainage, puis irrigation. Au 19e siècle, le ver à soie eut ses maladies et la soie locale des concurrentes étrangères. Les cépages de vignes locaux furent tués par le phylloxera. Les jeunes gens trouvèrent des emplois au chemin de fer, dans les administrations ou les usines des villes. Entre 1880 et 1930, certaines communes du Tricastin intérieur ont perdu 1/4 ou 1/3 de leur population; et le manque de main d'oeuvre se fait toujours sentir.

Les services agricoles, les syndicats et coopératives locaux ont fait, depuis 1925 environ, dans ce Tricastin moins bien doué du point de vue physique et humain que la plaine sa voisine, un effort qui a porté ses fruits.

Les cultures vivrières traditionnelles ont été presque abandonnées; et les cultures spéciales développées :

- la vigne occupait encore en 1930 moins d'espace qu'avant le phylloxera (mais on plante depuis sur de nouvelles parcelles).

Sur les coteaux et plaines sèches, loin des brumes du Rhône, les cépages locaux greffés sur plants américains donnent d'excellents vins. La cave coopérative, présente dans chaque gros



village, améliore cette qualité et assure la commercialisation.

La vigne est la culture la plus rentable sur terrains secs.

- le chêne truffier planté en lignes sur les terres les plus maigres - mais labourées - réussit bien autour de Grignan et St. Paul. Et il peut rapporter gros.

- Si la lavande vraie ne réussit pas au dessous de 400 m d'altitude, le lavandin, hybride de la lavande et de l'aspic des plaines, tire parti des sols pauvres.

- L'asperge, le pois précoce et certains autres légumes viennent bien sur les terres sableuses légères. Et le pompage dans la nappe phréatique permettrait l'extension du maraîchage, avec une main d'oeuvre plus nombreuse, indispensable à ces cultures soignées et intensives.

Mais le Tricastin intérieur est peu peuplé = petits et moyens villages maintiennent juste leur population depuis la dernière guerre. La cas de St. Paul est significatif. Si sa population est passée de 1270 hab. en 1946 à 4350 en 1968, c'est qu'il est tout proche de la plaine riche de cultures, commerces, industries, et qui offre des emplois. Les touristes y gagnent au moins de retrouver presque intacts ses sites naturels et ses vieux villages si séduisants.

- - - - -

Les coupes et la carte-croquis ont été adaptées des figures de P. George : "La région du Bas Rhône" et "Le Tricastin" (Annales de géographie - 1930), et dessinées par notre collègue R. Payan.

- - - - -

A. BERNARD.

P.S. Le Journal "Le Monde" - dont les correspondants sont en général mieux informés - publiait le 28-10-72 un itinéraire touristique entre Montélimar et La Garde Adhémar, par la vallée du Jabron, Dieulefit, Taulignan, et le Tricastin intérieur, le tout en "Bas Dauphiné" -! Dénouons l'impropriété géographique, mais félicitons le Monde de signaler à ses lecteurs étrangers à notre région, cette Drôme assez mal connue - sauf Grignan, à cause de Mme de Sévigné...

- - - - -

Les collègues géologues et géographes apprendront avec intérêt

- 1) la récente réédition, partiellement rectifiée de la feuille géologique au 80.000 de Valence - n°187 (Service géologique du Ministère de l'Industrie). En vente - 32 F - dans plusieurs librairies de Valence, La notice d'accompagnement paraîtra en 1974 et sera envoyée sur demande aux acheteurs de la carte.
- 2) la 3e édition de la feuille de Privas au 80.000 - n°198 qui s'étend largement à l'est de Montélimar et couvre au sud le robinet de Donzère.



## SUR L'HISTOIRE DU TRICASTIN

Ces pages qu'il aurait fallu plus courtes - mais il est malaisé de résumer une longue histoire, même celle d'un modeste pays - ont aussi comme objet la préparation de la sortie de Mai.

Trois ouvrages ont été surtout utilisés :

- "L'arrondissement de Montélimar" - t VII - 1888 - André Lacroix  
Ed. Combiere et Nivoche Valence
- La notice sur "Le Tricastin au 13e siècle", qui suit "le Cartulaire de St. Paul-trois-châteaux" - J. de Fontréaulx - 1950  
Ed. Archives de la Drôme
- "Le Tricastin = des origines à la chute de l'Empire romain" Valence  
Ed. Sorépi - 1968 - Cl. Boisse. Ecole Pratique des Hautes Etudes.

Les deux premiers utilisent surtout des documents écrits, le 3ème, des documents archéologiques.

X X X

La situation de carrefour du Tricastin et ses faibles ressources agricoles l'ont voué pendant des siècles à des relations profitables entre populations du Midi, du Centre, et des pays Rhône-Saône, et, par contre, livré aux grands dommages des guerres et passages de troupes. Les riches cultures, les établissements industriels liés à une des plus grandes voies d'Europe, sont très récents.

X X X

Très mal connus sont les habitats préhistoriques. Les nombreuses récoltes en surface d'objets néolithiques n'ont pas toujours été rigoureusement exploitées. Cette science est en cours. Notre collègue Héritier directeur des antiquités préhistoriques pour la Drôme nous montrera à Clansayes un de ces sites.

Cl. Boisse invite à la prudence en ce qui concerne les Eignes, puis les Celtes envahisseurs, qui finirent, vers le 5e siècle av. J.C. par constituer ensemble le peuple des Tricastins, mot d'origine celtique, déformé par les lettrés aux 15e et 16e s. en Tricestrini, d'où on tira St. Paul-3-Châteaux! Ce petit peuple couvrait à peu près le territoire décrit dans l'article précédent, appuyé sur une dizaine d'oppida centraux et périphériques. Les bois pour les fours, et les gisements ferrifères ont pu permettre le travail du bronze et du fer, mais peu de cultures, les cuvettes basses restant inondables. Le sanglier, abondant dans les bois de chênes, figure avec le boeuf et le bélier parmi les ossements et cendres des sacrifices religieux. Les Tricastins ont peut être pratiqué aussi des sacrifices humains, et la chasse aux crânes (un bas relief à trois têtes coupées, remployé dans un mur de grange près de St. Paul, fait penser aux sculptures ligures d'Entremont au musée Granet d'Aix en Provence).

Après une deuxième vague de Celtes envahisseurs au 4e s., le centre religieux semble <sup>être</sup> resté sur l'oppidum de Barri (Aeria ?) ou dans la bourgade à son pied. Mais la primauté économique passe à l'actuel Pierrelatte (Bergoiata) autour de son rocher, et sur un bras du Rhône, maintenant asséché. Les Tricastins ont été en relations profitables avec les marchands de Marseille, qui disposent de nombreux comptoirs (cf. celui bien connu de Pègue, au bord du Nyonsais voisin) le long des chemins bordant les reliefs des deux rives du Rhône, voies qui paraissent se rencontrer au niveau de Bergoiata. Novemorarais (les Granges Gontardes) sur la Berre, était un autre important point de passage vers les Alpes du Sud et vers le Nord. On échangeait objets de métal, poteries, amphores vinaires. Les Tricastins percevaient de profitables péages.

(1) L'autre qualification de St. Paul - et Baume-de Transit a été peut-être inspirée par le carrefour géographique.



L'indépendance finit avec la progression conquérante des légions romaines, appelées d'abord par les Massaliotes contre leurs voisins ligures au Nord (Entremont détruite en -124) -- et victorieuses en 122-121 des Allobroges et Arvernes au nord du confluent de l'Isère. Mais jusqu'à la fin du siècle plusieurs armées gauloises les tiennent encore en échec - à Vienne - au confluent de la Sorgues et du Rhône. Les Tricastins ont donc subi le passage des soldats. Pire encore, ils sont expulsés de leurs meilleures terres, refoulés vers les collines mal ou non cultivables, ou réduits en esclavage. Les occupants élèvent d'avantage de bétail - des chevaux surtout dont ils ont tant besoin - produisent des céréales, du vin, des olives, font exploiter les riches carrières proches de Barri. Mais les anciennes forges de Novemarraris s'éteignent; l'ancien commerce avec Marseille décline : les Romains exploitent le Tricastin pour leur meilleur profit.

L'oppidum principal, bien placé au bord de la plaine et protégé par des hauteurs très proches, devient Augusta Tricastinorum (le futur St.Paul). Le pays reçoit le droit latin plus tard le droit romain, qui rendait "libres" tous les habitants. Mais les terres restituées à ce titre aux descendants des Indigènes sont les plus mauvaises. Sur 88 centuries étudiées par Cl. Boisse d'après les cadastres d'Orange (dont dépendait le Tricastin) 26,6% seulement des terres étaient cultivées, et les Romains en possédaient les 93 centièmes.

Cet appauvrissement, le nombre des morts du fait des guerres, gênèrent la vie sociale, mais non la vie religieuse. Si la chasse aux crânes et les sacrifices humains furent proscrits, les Romains laissèrent subsister les anciens sanctuaires et cultes, à côté des temples élevés aux dieux et empereurs romains, et aux divinités importées d'Asie et d'Egypte par les étrangers et les légions (1)

Dans ce pays riche en belle pierre, chaque ville, chaque riche villa, avait ses monuments, ses statues, ses mosaïques... Mais les ruines mises à jour sont rares. "Le sol de St.Paul est encore tout pétri d'antiquités"; mais les fouilles méthodiques restent à faire. Les belles pièces exhumées ont été dispersées entre les Musées d'Avignon, de St.Germain, le British museum, les collections privées. Et St.Paul n'a pas de musée... et ne garde que des fragments de son double rempart. Les grandes invasions barbares et destructives, à partir du 3e siècle après J.C ont détruit Novemarraris, et laissé seulement quelques substructions à Barri et Pierrelatte.

Mais la Paix romaine a légué au moins aux siècles suivants la grande route impériale au triple rôle militaire politique et économique, jalonnée de milliaires, de fortins et tours de guet et signaux. Rectiligne, elle était établie dans la basse plaine laissant à l'est Augusta Tricastinorum et la Garde-Adhémar, reliées par voies secondaires. Les terrassements pour le CEA de Pierrelatte en ont redécouvert un secteur, qui permet d'apprécier sa solidité = de bas en haut, galets, ciment, gravier, argile entre deux couches de scories de fer. D'où peut-être, l'expression "chemin ferré" désignant les secteurs encore connus et plus ou moins entretenus au Moyen Age. Les marchandises circulaient aussi, non seulement sur les divers bras du Rhône, mais sur ses maigres affluents et même quelques palus, dans des bateaux à fond plat.

X X X

Le christianisme paraît avoir pénétré plus tardivement en Tricastin que dans la région de Vienne et Lyon - seulement vers le 4e siècle (l'édit de reconnaissance de Constantin est de 313).

(1) à rapprocher du grand bas relief rupestre de Mithra, au-dessus de la fontaine de Tournes, à Bourg St.Andéol tout proche sur la rive droite.



Les deux religions ont coexisté. Certaines nécropoles barbares et chrétiennes sont contemporaines. Puis les sites culturels païens ont été, comme ailleurs, utilisés, par les premières églises organisées. Cette période de la fin de l'Empire et du Haut Moyen Age est plus riche en légendes qu'en faits authentiques. St Sidoine, n'était pas "l'aveugle né" de l'Évangile - et il a été plus tard confondu avec St. Restitut (celui auquel la vue aurait été "restituée") vénéré comme martyr dans l'église de ce nom. Paul, venu de Reims, eut une telle réputation de sainteté que la ville d'Auguste devint St. Paul.

A coup sûr, les premiers évêques se trouvèrent en fait les seuls responsables d'un pays laissé sans administration effective. Mais est-il sûr que Charlemagne s'intéressa à la première cathédrale ? que Lothaire confirma ces libéralités par une charte ? Le minuscule évêché, qui finit par dépendre de l'archevêque d'Arles, garda pourtant son autonomie (il ne disparut qu'en 1790, lors de la suppression de tous les petits évêchés de France), coincé entre ceux de Valence, Die, Vaison, Orange, et Viviers. Les évêques et les chanoines percevaient les dîmes ; et les évêques étaient aussi seigneurs temporels de St. Paul, St. Restitut, La Baume et la moitié de Chamaret - droits confirmés par les très puissants et très lointains empereurs d'Allemagne, suzerains suprêmes.

Ces évêques issus de familles locales de "chevaliers" (ou nobles) passaient beaucoup de temps à gérer leur petit domaine, tâcher de grossir leurs revenus, faire reconnaître leurs prérogatives par les riches commandeurs des templiers de Richerenches, leurs voisins, et leurs droits seigneuriaux par les autres seigneurs laïques, de Mondragon, Visan, Grignan.

Geoffroy de Vogüé s'endetta au début du 13<sup>e</sup> siècle pour achever de bâtir sa belle cathédrale. Guillaume Adhémar de Monteil, qui paraît bien avoir été un homme de la Renaissance ("naturel ardent et impétueux, esprit délicat et sensible au point d'honneur") fit un pèlerinage à Jérusalem, fit bâtir ; et consacra en 1508 la Chapelle du St. Sépulture à St. Restitut.

Aux 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles, les évêques avaient dû reconnaître des libertés et franchises aux habitants de St. Paul et associer des consuls à leur gestion municipale.

Comment vécurent ces gens du Tricastin, en majorité ruraux, pendant ces longs siècles assez mal connus ? "On peut se représenter le Tricastin du 10<sup>e</sup> siècle comme un demi désert, tout au moins dans les régions plates... Quelques gros prieurés et abbayes près de leurs collines... A l'est, un peu plus de vie rurale s'est conservée" (J. de Fontréaulx). Mais un relèvement se produit aux 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> s. avec le défrichement (partiel) des paluds des plaines. Des villages se repeuplent ou se créent (par exemple Réauville) fondé par le comte de Provence, frère de St. Louis, sur un terrain boisé donné par l'abbé d'Aiguebelle). De belles petites églises sont construites ou reconstruites. Les Templiers, puis les Hospitaliers exploitent des fonds fertiles, et les Cisterciens d'Aiguebelle leur vallon solitaire. Les droits de transhumance sur les troupeaux de moutons, l'exploitation des bois et carrières apportent des ressources complémentaires à celles des cultures vivrières.

On ne sait au juste quels dommages causa l'armée de Simon de Montfort en route pour le pays des Albigeois, mais on connaît les horribles méfaits des "pestes noires" au 14<sup>e</sup> siècle et les saccages des bandes de H. de Turenne en 1397. L'appauvrissement et l'insécurité amenèrent l'évêque en 1408 à partager avec le Roi-Dauphin Charles VI sa souveraineté et ses droits, moyennant sa protection. Désormais le Tricastin fait partie, en fait, du Dauphiné et du royaume de France, et il paiera les impositions royales.



Comme partout dans la vallée du Rhône ce sont les guerres religieuses au 16e siècle, puis la répression du protestantisme avant et après la Révocation de l'Edit de Nantes, qui causèrent les plus grands troubles. St.Paul était ville d'étape et de garnison et en souffrit particulièrement. Amoitié convertie à la Réforme après 1560, elle passa 4 ou 5 fois aux mains de l'un et l'autre partis "Toutes les maisons ont été saccagées, le bétail de labour pris et volé, le terroir non ensemencé... Il n'y a ville en Dauphiné plus ruynée ni plus pauvre de personnes et butin". En 1582 la ville lourdement endettée doit vendre ou affermer une partie de ses biens. La ville, démantelée par Mayenne, redoutera toujours le passage des troupes (1).

Le Tricastin reste aux 17e et 18e s. un pays pauvre, fait de trop petites propriétés et parcelles. Même dans les grands domaines, l'exploitation reste rudimentaire. Un des premiers, le Prince de Conti introduit dans son domaine de Pierrelatte des cultures intercalaires, la luzerne et l'irrigation. La réponse de Baume de Transit en 1789 à la Commission intermédiaire de Grenoble (2) est plus que l'inventaire des ressources et modes de vie, un cahier de doléances, portant sur le monopole et la cherté du sel; les impositions royales - bien plus lourdes que les anciennes taxes - durement perçues, mal assises (le rôle du "vingtième" est "plein d'altération, d'erreur et d'injustice"); la vétusté du parcellaire; l'interdiction par l'intendant de louer les services d'un maître d'école !... (3)

Au 19e siècle, la situation démographique et économique de la Plaine est complètement inverse de celle du 10e siècle. Le Tricastin vit mieux. Les travaux de drainage et d'irrigation reprennent et s'étendent (4). Les grandes voies de communication profitent à toute l'économie : Céréales et fourrages ont de meilleurs rendements. Les cocons, le vin, la garance se vendent bien jusqu'après 1850, où la pebrine, le phylloxera, et la fabrication industrielle de la couleur rouge compromettent très gravement ces cultures spéciales. Ces crises ont profondément marqué l'histoire du Tricastin.

Il a fallu, depuis la fin du 19e siècle s'adapter à d'autres spécialisations : la vigne de qualité, le chêne truffier, le lavandin, la betterave, le millet à bali, les légumes pour la conserverie.

Depuis 1950, les grands épisodes de l'histoire tricastine sont l'aménagement du Rhône entre Donzère et Mondragon (la belle usine André Blondel, la première sur le Rhône moyen, est mise en service en 1952) dont les conséquences pour l'agriculture ne sont pas encore toutes développées - et l'installation du Centre d'Énergie Atomique de Pierrelatte. Des "cités" ont surgi, plus ou moins durablement habitées. De nouveaux emplois ont déplacé en plaine les ruraux des collines, déjà sous-peuplées, et fixé une population nouvelle à St.Paul et surtout Pierrelatten qui est passé de 3237 habitants en 1946 à 9837 en 1968.

X X X X X

Le Tricastin, région carrefour depuis les origines, est de plus en plus axé sur le Rhône, sa plaine et son couloir et le Midi et le reste de la France.

A. BERNARD.

- 
- (1) En 1631 le régiment de Mr. de Thor occasionne 14200 livres de dépenses.
- (2) Cahier très intéressant, à consulter au CDDP à Valence.
- (3) L'histoire de la Révolution à St.Paul mériterait tout un développement.
- (4) Toutefois le Canal de Pierrelatte, lentement prévu et construit n'arrose que peu de terres.



Mr. Boissier recommande la visite des villages suivants, que nous ne verrons pas en mai :

BARRI : habitat troglodytique; ruines féodales.

LA GARDE ABHEMAR : église romane vieux village

LES GRANGES GONTARDES : musée archéologique

GRIGNAN : Château - Musée - Chapelle du cimetière

MONTSEGUR : Le vieux village

ST. Paul : Cathédrale - vestiges romains du quartier  
St. Jean

SOLERIEUX : L'église - Les tines de la colline St. Raphaël

SUZE : Le château - La cave coopérative

Ajoutons : Bouchet, Colonzelle, N.D de Thoronne, sur son éminence face à Clansayès.

-----  
PROGRAMME DE LA SORTIE DU 13 MAI 1973 en TRICASTIN  
-----

Elle a été orientée vers la connaissance des paysages naturels du Tricastin intérieur (voir Présentation géographique) et des siècles anciens : préhistoire, protohistoire, période gallo-romaine et moyen âge. Mr. Boissier, de Pierrelatte, sera notre guide pour les vestiges les plus anciens. Il sera nécessaire de marcher hors des sentiers, dans les marnes ou sur des blocs rocheux, donc d'être bien chaussé.

Rendez-vous à PIERRELATTE, place du Champ de Mars (partie sud de la ville devant les magasins CAB) de 8 h.50 à 9 h. Prière d'être exact car la journée sera chargée.

1e visite courte : le site et la chapelle du Val des Nymphes

2e visite longue : de 9 h.50 à 11 h.30 à Clansayès et sur le plateau voisin = Tour et Château - Habitats sans doute néolithiques très curieux.

Retour par la petite route du plateau vers la D 133 et récolte de fossiles non loin de la route avec Mme Thomas : marnes à belemnites surmontées de sables et argiles aux vives couleurs - jusqu'à 12 h.20.

À St. Paul (12 h.30) on pourra déjeuner à l'Hotel de Provence (menu soigné, prix 20 F t.c) à condition de s'inscrire auprès de Mr. Boissier "L'Espitalet" Pierrelatte - Tél. 04-04-92 jusqu'au 7 mai.

Prévoir le rendez vous de départ entre 14 h.50 et 15 h.

Ceux qui n'auraient pas pris le repas en commun et disposeraient d'un certain temps pourraient soit visiter la cathédrale, très typiquement romano-provençale, soit nous précéder avec Mr. Chaize, sur le plateau de St. Restitut où il conduirait des exercices d'orientation et repérage topographiques.

Nous devons visiter St. Restitut de 15 h.10 à 16 h.30 = le vieux village, l'église romane des XIe et XIIIe siècles, la chapelle du St. Sépulcre du début du 16e s., un ensemble d'une rare qualité artistique.

La D 341 nous conduit à Baume de Transit pour une courte visite de l'église à plan central originel (vers 16 h.40) puis nous revenons à la D 71, et Mr Boissier, dont il ne faudra pas perdre de vue la voiture, nous conduira par une petite route à travers bois vers un tertre d'accumulation de débris où a été commencée la fouille de ce qui pourrait être des thermes romains.



La dernière visite, de 17 h.40 à 18 h.30 aura lieu à Chamaret : village, château, et haute tour célèbre où l'on pourrait monter, si le temps est favorable, pour découvrir le vaste panorama de la vallée du Lez entre ses bordures de plateaux et collines.

P.S. Il serait souhaitable que des collègues puissent prendre des vues de monuments et sites d'intérêts divers (il n'en manquera pas) susceptibles d'être sélectionnées pour la publication d'une série de diapositives sur le Tricastin (suite des séries sur la Drôme éditées par le CDDB) et accompagnée d'une notice - série mise en vente si possible pour la prochaine rentrée scolaire. Les originaux seraient renvoyés aux preneurs de vues.

Les futures sorties de l'A.U.E.D. pourraient ainsi donner lieu à des séries de diapositives d'utilisation pédagogique.

---

EXTRAITS D'UNE BIBLIOGRAPHIE DE GEOLOGIE LOCALE  
(Faculté des sciences de Lyon)

communiquée aux professeurs d'enseignement secondaire

- C. Chauvire 1962 (Thèse) Les gisements fossilifères quaternaires de Châtillon St Jean.  
S. Arslan 1968 (Thèse) Etude des minéraux argileux des formations miocènes du Vercors du Bas Dauphiné.  
J. Fiasson 1935. Terrains sédimentaires de Châteaubourg (Ardèche)  
DES.  
G. Champon 1957. Quelques méthodes d'étude granulométrique. Application au loess villafranchien de St.Vallier. DES.  
J. Martin 1968. Contribution à l'étude stratigraphique et paléontologique du Kimméridgien inférieur de Crussol. DES.
-



L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBE BOISSE et  
LE CENTRE DE RECHERCHES TRICASTINES

- - - - -

L'Abbé BOISSE (1898-1966), curé des GRANGES-GONTARDES pendant 40 ans, a été un félibre, un archéologue et un historien de grande valeur. Il a fait, en outre, des recherches sur les tremblements de terre dans le TRICASTIN et a été responsable de la station sismologique des GRANGES GONTARDES de 1934 à 1949. Il appartenait à de nombreuses sociétés savantes et son œuvre manuscrite est considérable.

Après sa disparition, Mademoiselle Solange NARCON et Monsieur Claude BOISSE, héritiers et enfants spirituels de l'Abbé BOISSE, ne voulurent pas conserver pour eux le trésor inestimable que représentaient les archives manuscrites de l'érudit. Sachant combien le curé des GRANGES GONTARDES était estimé de tous ceux qui le connaissaient, croyants et incroyants, pour sa largeur de vues, son érudition, ses qualités de cœur, son esprit pétillant et plein de délicatesse, Solange NARCON et Claude BOISSE décidèrent de créer, dès l'été 1966, l'ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBE BOISSE.

Parmi les tâches multiples que cette Association s'est assignées la première a été de commencer le classement des milliers de pages manuscrites que l'Abbé avait écrites sur les sujets les plus divers, et en particulier sur le TRICASTIN.

Le second objectif que la Société s'est donné est de faire paraître les œuvres posthumes ou les rééditions de travaux anciens de l'Abbé BOISSE; De plus elle organise régulièrement, chaque année, des conférences, des congrès, excursions, visites centrés sur le TRICASTIN.

Dans le musée des GRANGES GONTARDES sont exposées les pièces les plus intéressantes, en particulier des fouilles de NOVEM-CRARIS (Le Logis de Berre).

La société publie un bulletin : "RECHERCHES TRICASTINES" dont le N° 4 a annoncé, en 1970, la création du "CENTRE DE RECHERCHES TRICASTINES". Cette émanation de l'Association des Amis de m'Abbé BOISSE, qui comporte de nombreux universitaires, bien qu'informelle a pour but de compléter et de prolonger l'activité de l'Association:

- en exploitant les documents classés de l'Abbé BOISSE
- en organisant la prospection systématique du TRICASTIN pour découvrir de nouveaux sites archéologiques.
- en poursuivant les fouilles de NOVEM CRARIS et en ouvrant de nouveaux chantiers de fouilles.

Chaque été, depuis 1970, un colloque d'une semaine est organisé par le C.R.T. En 1972 22 séances ont été prévues et ont été suivies par une trentaine de personnes, en moyenne. Ce colloque d'études et de recherches se poursuit par les 2 journées de l'Association, où se trouvent regroupés tous les Amis de l'Abbé BOISSE.

A l'occasion du colloque, chaque année le C.R.T. organise une exposition. L'Exposition de numismatique de 1972 a connu une affluence record. Elle sera suivie en 1973 d'une exposition de céramique sigillée en provenance du TRICASTIN.

Les Annales des colloques du C.R.T. sont en cours de publication.

L'organisation de ces réunions et expositions, la publication des bulletins, des annales et des œuvres de l'Abbé BOISSE, exigent naturellement des moyens financiers qui ne peuvent être réunis que si notre Association comporte un nombre suffisant d'adhérents. Actuellement environ 200 personnes paient une cotisation annuelle de 10 F. Nous souhaiterions voir élargir notre audience en particulier parmi les enseignants, qui retrouveraient dans



notre Société de nombreux collègues et une ambiance sympathique où les divers courants de pensée sont représentés.

Jean BOISSIER.

Adresser les adhésions et cotisations à :

J. BOISSIER  
L'Espitalet  
26700 PIERRELATTE

Chèques postaux à libeller au nom de  
"ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBE BOISSE"  
n° 6489-73 LYON.

-----  
A PROPOS DE LOUIS MANDRIN  
-----

Dès son vivant, le personnage était entré dans la légende: beau cavalier audacieux, intelligent, redresseur de torts, faisant rendre gorge à une armée de gabelous et de policiers, puis trahi, jugé par un tribunal spécial, la fameuse "chambre ardente" de Valence, enfin roué vif sur la Place des Clercs en 1755. L'histoire vraie est sûrement moins glorieuse = voir dans "le Monde" du 24.3.72 "Le vrai Mandrin" - et dans l'Humanité-dimanche du 11.7.72 "Autour de Mandrin", de notre collègue R. Pierre. N'importe : Mandrin est un personnage historique et populaire, qui a inspiré depuis 2 siècles une énorme littérature, et en 1972 un feuilleton télévisé. Il offre, en particulier dans notre région d'Isère-Drôme, d'où sa troupe de "marcandiers" a opéré dans tout le Sud-Est, un bon sujet d'histoire à l'Ecole primaire et au collège.

Un numéro du 15.11.71 de la Bibliothèque du travail (série normale) / n° 734 est rédigé d'après des documents d'archives et des pièces conservées au Musée dauphinois de Grenoble. Il contient 1) des récits pittoresques de ses exploits, 2) les croquis des itinéraires de ses campagnes de 1754 et 1755, 3) des jugements favorables de ses contemporains (dont celui de Voltaire, et celui d'un curé qui lui a acheté à bas prix du tabac de contrebande !.) 4) 2 chansons populaires dont l'une inspirée par un écrit en prose de V. Hugo 5) la référence de l'ouvrage bien documenté de Funck-Brentano : "Mandrin" Hachette-1904 (1).

Mais il conviendrait d'éclairer mieux l'environnement historique d'où est née la légende de Mandrin dans le peuple accablé et indigné par la lourdeur et l'injustice des impôts indirects, l'interdiction d'importer de Suisse ou de Savoie des denrées comme le tabac, les étoffes, le monopole de la vente du sel à un prix exorbitant, -et cela pour le plus grand profit des riches fermiers généraux qui affermaient au Roi ces perceptions et ventes. D'après Necker ils étaient servis par 250000 "gabelous" en 1781, et 25000 policiers ou (gâpiens).

A la suite des derniers bulletins de l'A.U.E.D. consacrés en partie au Dauphiné et la Drôme avant 1789, il a semblé opportun, à propos des abus fiscaux et de la contrebande, de rappeler que les enseignants disposent dans les pochettes I et VIII de "Documents locaux" édités par les Archives de la Drôme, de deux textes et d'excellents commentaires :



1°) Pochette I - Document n°6- "Le jugement de Mandrin"- phototypie et commentaire de R.Pierre = a) le développement de la contrebande b) le brigandage au 18e siècle c) la faiblesse réelle de l'absolutisme.

2°) Pochette VIII ="Le 18e siècle" - Document n°13 "Jugement souverain contre les voleurs de sel". Reproduction et commentaire par A.Jouve : un employé des fermes condamné à la pendaison, un marinier du Rhône et un "valet" du péage de Tournon, à plusieurs années de galères et 300000 livres d'amende pour avoir dérobé 3 sacs (de 50 kilog environ) du sel destiné aux greniers du Lyonnais (2).

Après l'enlèvement de Mandrin par trahison sur territoire savoyard, le mécontentement avait été vif à la cour de Piémont-Savoie, et Louis XV, neveu du Roi Charles Emmanuel III, et qui avait alors besoin de son alliance, se trouva lui même embarrassé par cette mesure illégale, et donna ordre de suspendre le procès de Valence. Mais les fermiers généraux, soutenus par le Contrôleur général des finances firent hâter le jugement et l'exécution; l'ordre royal arriva trop tard. La tension diplomatique subsista un certain temps, ainsi qu'avec les autorités papales du Comtat Venaissin.

Les "mercandiers", peut être au nombre de 2000, échelonnés de Genève au Pont de Beauvoisin, et disposant d'une énorme quantité de marchandises (entre autres, 300 quintaux de tabac sur le bord du Léman) ne tardèrent pas à élire un nouveau chef, un certain "Manot" qui semble avoir plus que Mandrin mérité une réputation de brigand. Il avait jusque là fait bande à part et marqué de violences et meurtres ses déplacements à travers les trois provinces, par exemple à Loriol, Buis les Baronnies, la Chapelle en Vercors, Rencurel... Rusé, et connaissant parfaitement chemins détournés et postes de renseignements et dépôts, il continua ses opérations de contrebande avec une brutalité qui attira des répressions non moins rigoureuses par les "royaux et amena finalement les gouvernements de France et de Piémont à s'engager à se livrer réciproquement les contrebandiers arrêtés et convaincus de crimes.

Et Manot arrêté en Savoie moins d'un an après la mort de Mandrin fut lui aussi livré à la Chambre de Valence et exécuté place des Clercs.

Après lui l'organisation armée des contrebandiers fut démantelée; mais la contrebande prudente et à plus petite échelle durait encore, en particulier sur le sel, en 1789. C'était l'organisation douanière et fiscale qu'il fallait à tout prix transformer.

-----  
Ce complément d'information a été tiré d'un article de R.Rey "La contrebande après Mandrin" qui utilise les Archives du Ministère de la Guerre - Bulletin de l'Académie delphinale -1909.

- (1) Aux Archives de la Drôme (rue A.Lacroix) n° A 897.  
(2) On peut acheter ou consulter ces 8 pochettes aux Archives de la Drôme, et les emprunter au C.D.D.P.

---

Notre projet avait été d'achever ce bulletin par un article documentaire et une fiche pédagogique sur le castrum de Suze sur Crest. Ils trouveront sans doute leur place dans le bulletin suivant n°3. Nous pouvons par contre proposer sur un sujet très populaire dans la Drôme cette documentation relative à Louis Mandrin contrebandier, et dont les enseignants disposent aux Archives et au C.D.D.P. à Valence.

-----